

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Bulletin d'information municipal

JUIN 2016

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

TAXES MUNICIPALES

Le 2^e versement des taxes municipales est dû le 30 juin prochain. Il est important de se rappeler que, si un versement n'est pas fait à la date d'échéance, seul le paiement dû porte intérêt à partir de cette date.

NOMINATION

Les membres du conseil ont entériné la nomination de madame Linda Hébert, comme technicienne comptable. Madame Hébert possède une solide expérience en comptabilité municipale.

Il nous fait également plaisir d'annoncer les nominations suivantes :

- Monsieur Olivier Poupart-Raiche, journalier étudiant aux travaux publics;
- Madame Jade Hamelin, alias "Étincelle", responsable du camp de jour;
- Madame Jade Audette Perrier, alias "Nala", chef-animatrice;
- Madame Karine Faucher, alias "Pirouette", animatrice du camp de jour;
- Monsieur Jérémy Poupart, alias "Jelly Bean", animateur du camp de jour;
- Madame Émilie Deschamps, alias "Bambi", animatrice du camp de jour;
- Madame Mahéra Paradis-Daigneault, alias "Aqua", animatrice du camp de jour;
- Madame Caroline Bissonnette, alias "Ukulélé", animatrice du camp de jour;
- Madame Justine Gagné, alias "Jujube", animatrice service de garde;
- Monsieur Brandon Boudrias, alias "Orangeade", animateur service de garde et volant.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le 14 juin prochain à 19h30, à l'Édifice municipal.

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Les édifices municipaux seront fermés les vendredis

- 24 juin pour la Fête Nationale
- 1er juillet pour la Fête du Canada.

CARAVANE DES CULTURES

Venez encourager les producteurs d'ici. Vente de fruits et légumes produits localement à prix abordable

- Tous les mercredis de 18h à 20h.
- Au coin de la rue Principale et la route 221
- Du 24 mai au 1er octobre 2016



LOISIRS ET CULTURE



RAPPEL - INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

La saison estivale approche à grands pas. Il est toujours temps d'inscrire vos enfants au camp de jour. Plusieurs nouveautés pour le camp de jour cette année. Nous serons de retour dans notre centre communautaire fraîchement rénové et équipé pour recevoir vos enfants dans un environnement sécuritaire et stimulant.

De plus, cette année, vos enfants auront la possibilité de participer à des camps spécialisés!! (Hip Hop, anglais et cuisine) Renseignez-vous pour plus de détails.

Pour toutes questions, contactez madame Geneviève Tardif au 450-454-4502 poste 7 ou par courriel au loisirs@mst-michel.ca

MIEUX COMPRENDRE ET UTILISER LES TABLETTES ELECTRONIQUES

Qu'il s'agisse de s'informer, communiquer avec un proche ou même de s'amuser, la tablette électronique est un outil simple et merveilleux! Les sujets abordés seront : apprivoiser la tablette, découvrir l'internet et ensuite des applications, démystifier les réseaux sociaux et comparer les systèmes d'exploitation.

Où : Bibliothèque Claire-Lazure de Saint-Michel

Quand: 30 juin, 7, 14 et 21 juillet 2016

Heure: 15h00 à 16h30

Coût: Gratuit

Cette formation est offerte pour les 50 ans et plus Nous fournissons les tablettes. Contactez madame Paméla Deslauriers au 450-454-7995



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

PROJETS DE TRAVAUX EXTÉRIEURS ET RÉNOVATIONS INTÉRIEURES

En raison du fort volume de demandes de permis, il faut attendre quelques jours de plus afin de l'obtenir. Venez vous informer des règlements en vigueur pour vos projets. Prenez rendez-vous et faites vos demandes au moins 2 à 3 semaines à l'avance.

PERMIS POUR PISCINE OU SPA

Pour toute installation, construction et remplacement d'une piscine creusée, hors terre, gonflable, démontable ou spa de même que pour la construction d'un patio attenant à une piscine ou un spa, vous devez vous renseigner auprès du service d'urbanisme pour connaître les différentes normes reliées à l'installation et <u>un</u> permis est obligatoire.

Toute piscine creusée ou gonflable doit être entourée d'une enceinte (clôture) pour en protéger l'accès. Il en est de même pour toute piscine hors terre ou démontable dont la hauteur est moins de 1,2 mètres.

ÉCOCENTRE SAINT-RÉMI

L'entente avec l'Écocentre de Saint-Rémi a été renouvelée pour l'année 2016. Pour connaître la liste des matières acceptées ainsi que les heures d'ouverture, visiter le site internet au http://ville.saint-remi.qc.ca/services-municipaux/ecocentre/.

ENTRETIEN DES TERRAINS

Afin de contribuer à l'embellissement de la Municipalité, nous vous invitons à faire un entretien régulier et constant de votre terrain et ainsi rendre notre Municipalité un endroit où il fait bon vivre.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

PRÉVENTIONNISTE RÉSIDENTIEL

Encore cette année, deux préventionnistes résidentiels mandatés par le Conseil municipal circuleront dans la Municipalité afin de visiter les résidences. Il s'agit de faire une visite à domicile ayant pour but de vérifier si le règlement de prévention d'incendie est respecté, d'informer et de sensibiliser les citoyens sur les moyens mis à leur disposition concernant la prévention incendie.

SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le service de sécurité incendie, vous demande de maximiser la sécurité des enfants relativement aux accès des bassins artificiels extérieurs, permanents ou temporaires, destinés à la baignade de même que prendre les précautions nécessaires avec les produits d'entretien pour les piscines ou spa.

STATIONNEMENT INTERDIT PISTES CYCLABLES

Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules sur les pistes et bandes cyclables est interdit.

VANDALISME

Nous tenons à solliciter la collaboration de chacun afin de dénoncer tout acte douteux dont vous pouvez être témoin que ce soit dans les parcs, dans les installations municipales ou à tout autre endroit sur le territoire de la Municipalité.

Veuillez contacter la Sûreté du Québec pour tout acte illégal commis et communiquer avec la Municipalité pour rapporter tout vandalisme subi à nos installations (Graffiti, bris d'équipement, etc.). En travaillant ensemble, nous pourrons garder une Municipalité propre et paisible!

TRANSPORT COLLECTIF

En collaboration avec la MRC des Jardins-de-Napierville, un service de transport collectif en milieu rural par voiture ou fourgonnette est maintenant en place. Vous avez la possibilité de vous déplacer du lundi au vendredi de 8h à 18h selon l'horaire en vigueur. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter les détails sur notre site internet au www.municipalite-saint-michel.ca sous l'onglet « Service aux citoyens » → Transport collectif ou contacter le Service de Transport collectif au 1-844-839-6255.

TRAVAUX PUBLICS

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Nous désirons vous rappeler que la fosse septique d'une résidence doit être vidangée à tous les deux ans. La municipalité de Saint-Michel a négocié le prix de la vidange des fosses septiques auprès de la compagnie Sanitaire Chayer inc. Celle-ci a accepté d'offrir le service au prix de 145,00 \$ plus taxes pour la vidange des deux côtés d'un réservoir standard d'une capacité jusqu'à 1,000 gallons.

Petit rappel. Seul le papier hygiénique peut être jeté dans la toilette, tout le reste va dans la poubelle. Certains objets inappropriés qui sont jetés aux toilettes peuvent bloquer votre pré filtre ce qui peut causer un refoulement.

TRAVAUX SUR LA RUE GUY

Veuillez prendre note que des travaux de construction d'un égout pluvial ainsi que des travaux de réfection de chaussée sur la rue Guy (entre les rues Rolland et Chanteclair) devraient débuter à la mi-juin et se terminer à la fin juillet. Nous vous remercions d'éviter le plus possible ces rues lors des travaux et vous remercions de votre compréhension.

BRANCHES, PIERRES FEUILLES MORTES ET TERRE (REMBLAIS)

Vous pouvez amener vos branches, pierres ainsi que vos feuilles mortes en arrière de la caserne de pompiers, les mercredis et vendredis de 8h30 à 16h00. Pour un voyage de terre (remblais), vous devez acquitter les frais avant de vous y rendre afin qu'un de nos professionnels cols bleus vous ouvre la barrière. En cas de pluie, veuillez téléphoner au 450-454-4502 poste 0 afin de vous assurer que la barrière est ouverte.



Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a :

- Autorisé le passage de cyclistes dans la Municipalité, le 18 juin prochain, dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie;
- Autorisé le passage de cyclistes dans la Municipalité, le 8 juillet prochain, dans le cadre de Tour CIBC Charles-Bruneau pour amasser des fonds au profit de ladite Fondation;
- Remis un don de 100 \$ à Go Le Grand Défi afin d'encourager monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement pour sa participation au Grand défi Pierre Lavoie;
- Accepté l'offre de service présentée par Tétra Tech pour la réalisation d'une étude de type plan directeur au niveau du réseau d'égout et de la station d'épuration;
- Demandé une subvention dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada Québec;
- Octroyé le contrat pour des travaux de pavage pour l'aménagement d'un lien cyclable entre la rue Guérin et chemin du Golf aux Pavages M.C.M. inc.;
- Fait l'acquisition d'un camion usagé de marque Ford, modèle F-150, année 2008;
- Octroyé le contrat pour l'analyse des échantillons d'eau potable à Maxxam;
- Octroyé le contrat pour effectuer le colmatage des fissures dans le pavage de rues à Daudi Pavage Excavation;
- Octroyé le contrat pour la construction d'un égout pluvial et réfection de chaussée de la rue Guy à Construction Beaudin & Courville 2010 inc.;
- Octroyé le contrat auprès de Savard Architecte afin de produire un rapport d'analyse sur la réalisation de différents scénarios de transformation d'une partie de l'église de Saint-Michel en bibliothèque municipale ainsi qu'une estimation budgétaire des scénarios;
- Accepté l'offre de service présentée par Tétra Tech pour produire les plans et devis électriques de l'appel d'offres concernant la fourniture et l'installation d'un nouveau boîtier électrique de contrôle pour l'éclairage des surfaces sportives et expertises du parc de la Place Saint-Michel;
- Fait un don de casques de hockey à l'école Saint-Michel Archange;
- Adopté le règlement concernant la division du territoire municipal en 6 districts électoraux.

NOUVELLES DES ORGANISMES

DÎME 2016

Bonjour chères paroissiennes et chers paroissiens de Saint-Michel,

Le printemps est arrivé et nous venons vous faire un simple rappel afin de garder VOTRE ÉGLISE saine et bien vivante. La dîme de 125\$ assure le salaire des membres du personnel pastoral et du personnel de secrétariat. Elle défraye les coûts des diverses activités pastorales et les frais encourus par l'administration. Voilà pourquoi votre contribution est si importante. La dîme est le revenu principal de la Fabrique.

Nous vous rappelons que vous pouvez payer :

- au bureau municipal de Saint-Michel

- lors de la quête du dimanche

- unité pastorale

- par la poste : 840, rue Notre-Dame, St-Rémi

Merci à tous celles et ceux qui ont payé leur dîme pour 2016

Merci de croire en VOTRE ÉGLISE!

CERCLE DES FERMIÈRES DE ST-MICHEL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'AGA aura lieu le 15 juin prochain à 19h30 au Centre communautaire de St-Michel. Toutes sont invitées à assister à la dernière réunion au cours de laquelle sera présentée le bilan de l'année. Nous en profiterons pour recueillir vos idées d'ateliers, cours, conférences ou activités pour préparer la programmation de la prochaine année. Vous pourrez aussi vous procurer votre carte de membre pour l'année 2016-2017 au coût de 25 \$.

LES CHOUPETTES – 25^E ANNIVERSSAIRE

C'est avec un immense plaisir que l'organisme Les Choupettes de St-Michel vous convie à leur 25ème anniversaire. Pour l'occasion, l'organisme a décidé de fêter en grand avec nul autre qu'Arthur l'Aventurier et son spectacle Costa Rica! De plus, nous aurons l'honneur de dévoiler le nom de notre nouvelle mascotte. Surveillez le site web de la municipalité de Saint-Michel ou notre page Facebook dans les jours à venir pour tous les détails du concours: Trouvez-moi un nom.

Venez faire la fête avec nous! Jeux gonflables, pop-corn, maquillage seront au rendez-vous!

Quand:

Dimanche 12 Juin 2016

9:00 ouverture des jeux gonflables

10:30 Spectacle d'Arthur l'Aventurier au Costa Rica

Où:

Parc école de la municipalité de Saint-Michel

Coût:

5\$ le billet

Les billets sont en vente au local des Choupettes.

Pour plus d'informations: 450-454-5957 - <u>Leschoupettesdestmichel@hotmail.com -</u> Via la page Facebook

Rencontrez aussi Arthur après son spectacle pour une séance de signatures.

NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Vos livres n'ont plus à être en retard à cause de votre horaire rempli! La bibliothèque Claire-Lazure possède maintenant une chute à livres! Vous pourrez dorénavant déposer vos documents dans la chute à livres devant l'édifice.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

La MRC des Jardins-de-Napierville lance la première édition de son concours annuel de photographies. Le thème pour l'année 2016 est *«Hommage à notre patrimoine bâti»*. Le concours de photographies se tiendra du 1^{er} juin 2016 au 31 août 2016.

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs et professionnels résidant sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Les photos doivent avoir été prises dans l'une des onze municipalités du territoire. Le concours comporte trois catégories: moins de 18 ans, 18 ans et plus et Coup de cœur du jury. Plusieurs prix à remporter! Les gagnants du concours seront dévoilés sur le site internet de la MRC en septembre 2016. Le concours sera suivi d'une exposition itinérante à la grandeur de la MRC. Plus de détails sont à venir.

Pour participer au concours, il suffit de compléter le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la MRC au www. mrcjardinsdenapierville.ca, section Culture et Patrimoine, et de le retourner avec les photos par la poste. Aucun coût d'inscription n'est exigé.

Pour tous les détails du concours, visitez le www.mrcjardinsdenapierville.ca.







